

mentes que possible, vu la somme de travail qu'il nous reste à accomplir, et je ne fais pas allusion ici à la dernière question. A vous la parole, monsieur McIntosh.

M. McINTOSH: Nous en sommes encore au chapitre du personnel civil, plus précisément au bas de la page 318, "Hommes d'équipage de navires". Pourrait-on me dire quels sont ces hommes ?

Le PRÉSIDENT: On a déjà répondu à cette question.

M. McINTOSH: Je n'ai pas entendu la réponse.

Le PRÉSIDENT: Vous n'aurez qu'à lire le compte rendu de nos délibérations. A-t-on d'autres questions à poser au sujet de la page 318.

M. McWILLIAM: Si nous avons terminé l'étude de la page 318, pourrais-je poser une question au sujet de la page 319, sur un poste situé au tiers environ du bas de cette page. Sous la rubrique "Acquisition de matériel important", plus précisément au poste des navires, je remarque une diminution de 25 millions cette année. Le sous-ministre ou M. Armstrong pourrait-il nous en fournir l'explication ?

M. BOURGET: Aurait-il également l'obligeance de nous donner la liste des navires qui doivent être mis en chantier cette année ainsi que la liste des navires en voie de parachèvement, afin que nous ayons une juste idée du programme de construction navale pour la présente année.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous bien entendu les deux questions, commodore Wright ?

M. WRIGHT: Présentement six navires de la catégorie dite Restigouche sont encore en voie de construction.

M. BOURGET: Seront-ils terminés cette année ?

M. WRIGHT: Sauf erreur, quatre d'entre eux seront parachevés au cours de la présente année financière.

M. BOURGET: Quatre sur six ?

M. WRIGHT: Exactement, quatre sur six. Les deux autres seront terminés en 1959-1960.

M. CATHERS: J'aurais une observation à faire. Étant donné la manière dont nous procédons, j'estime qu'il est ridicule et oiseux de poser autant de questions de ce genre. Franchement, m'est avis que nous gaspillons ainsi beaucoup de deniers publics. Je me demande si le sous-comité directeur ne pourrait pas songer à examiner ces détails et peut-être aussi à demander l'avis de l'auditeur général ou celui d'une autre autorité, car, sincèrement, je ne crois pas que nous avançons à grand chose depuis que nous avons abordé ce chapitre. J'estime que notre travail est essentiellement superficiel et que nous n'accomplissons rien d'utile. Le sous-ministre ou les autres représentants qui l'accompagnent n'auraient-ils rien à proposer en guise d'orientation ?

Le PRÉSIDENT: Si je ne m'abuse, monsieur Cathers, j'ai déjà fait une remarque dans ce sens, mais je ne juge pas opportun de la répéter. Je ne saurais donc admettre votre point de vue. A mon sens, un grand nombre des questions que les membres ont posées aujourd'hui sont excellentes et très pertinentes. Toutefois, je suis effectivement d'avis que si nous pouvions restreindre toutes nos questions à celles qui sont pertinentes et de quelque importance, nous pourrions accomplir un travail plus efficace. Si on n'y voit pas d'inconvénient, la question qui vient d'être posée pourrait peut-être recevoir réponse.

M. BOURGET: Je ne crois pas qu'on y ait répondu encore.

Le PRÉSIDENT: La question a-t-elle été entendue ? Auriez-vous l'obligeance de la répéter, monsieur Bourget ?